



EUROPEAN COMMISSION

Directorate-General for Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs
Single Market Enforcement
Notification of Regulatory Barriers

Message 009

Communication de la Commission - TRIS/(2025) 1816

Directive (UE) 2015/1535

Notification: 2025/0362/BG

Clôture anticipée de la procédure d'information

MSG: 20251816.FR

1. MSG 009 IND 2025 0362 BG FR 10-07-2025 COM CLOSURE X

2. la Commission

3. DG GROW/E/3 - N105 04/63

4. 2025/0362/BG - X60M - Tabac

5.

6. La Commission vous informe que le dossier de notification en référence a été clôturé le 10-07-2025 pour le motif suivant:

Texte déjà adopté par l'État membre d'où le texte provient, et publié au Journal officiel. La Commission invite l'État membre concerné à lui soumettre les mesures envisagées afin de régulariser cette situation: abrogation pure et simple du texte concerné ou notification d'un nouveau projet destiné à remplacer le texte concerné. Parallèlement, la Commission se réfère à la jurisprudence de la Cour du 30 avril 1996 rendant inapplicables les règles techniques adoptées en violation de la procédure 98/34 (affaire C-194/94-ECR, p. I-2201).

Commission européenne

Point de contact Directive (UE) 2015/1535

email: grow-dir2015-1535-central@ec.europa.eu